



Bilan démographique 2017

Plus de 67 millions d'habitants en France au 1^{er} janvier 2018

Au 1^{er} janvier 2018, la France compte 67,2 millions d'habitants. Au cours de l'année 2017, la population a augmenté de 233 000 personnes, soit une hausse de 0,3 %. Comme les années précédentes, cette progression est principalement due au solde naturel, différence entre les nombres de naissances et de décès, bien que ce solde soit historiquement bas.

En 2017, 767 000 bébés sont nés en France, soit 17 000 de moins qu'en 2016. Il s'agit de la troisième année consécutive de baisse. L'indicateur conjoncturel de fécondité est également en recul pour la troisième année et s'établit à 1,88 enfant par femme en 2017 (contre 1,92 en 2016). Il reste néanmoins le plus élevé d'Europe.

En 2017, 603 000 personnes sont décédées, soit 9 000 de plus qu'en 2016. L'espérance de vie à la naissance reste stable pour les femmes et progresse pour les hommes. Elle s'établit à 85,3 ans pour les femmes et 79,5 ans pour les hommes. L'écart entre les femmes et les hommes continue donc de se réduire.

En 2017, 228 000 mariages ont été célébrés, dont 7 000 entre personnes de même sexe. Le nombre de Pacs continue d'augmenter en 2016 et atteint 192 000.

Sylvain Papon et Catherine Beaumel, division Enquêtes et études démographiques, Insee

Au 1^{er} janvier 2018, 67 187 000 personnes résident en France : 65 018 000 en métropole et 2 169 000 dans les départements d'outre-mer (figure 1). C'est 233 000 de plus qu'au 1^{er} janvier 2017. La population continue d'augmenter, mais de façon plus modérée que précédemment : entre 2008 et 2013, la croissance démographique était de +0,5 % par an, puis de +0,4 % par an entre 2014 et 2016, elle est enfin de 0,3 % par an en 2017.

En 2017, le solde naturel (définitions), différence entre les nombres de naissances et de décès, est historiquement bas et s'établit à + 164 000. Hors Mayotte, il est inférieur de 27 000 personnes à celui de 1976 (+ 182 000 habitants contre + 155 000 en 2017), qui était jusqu'à maintenant le plus faible enregistré depuis l'après-guerre (figure 2). Depuis 2006, le solde naturel tend à baisser légèrement chaque année. En 2017, il diminue fortement, en raison à la fois du plus grand nombre de décès et du recul des naissances.

Le solde migratoire (définitions) est estimé à + 69 000 personnes en 2017. Comme par le passé, il participe moins que le solde naturel à l'augmentation de la population française.

Au 1^{er} janvier 2017, la France reste le deuxième pays le plus peuplé de l'Union européenne (UE) derrière l'Allemagne. Viennent ensuite le Royaume-Uni, l'Italie

1 Évolution générale de la situation démographique

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Nombre de naissances vivantes	Nombre de décès	Solde naturel	en milliers	
					Solde migratoire évalué	
2006	63 186	829,4	526,9	+ 302,4	+ 112	
2007	63 601	818,7	531,2	+ 287,5	+ 74	
2008	63 962	828,4	542,6	+ 285,8	+ 57	
2009	64 305	824,6	548,5	+ 276,1	+ 32	
2010	64 613	832,8	551,2	+ 281,6	+ 39	
2011	64 933	823,4	545,1	+ 278,3	+ 30	
2012	65 241	821,0	569,9	+ 251,2	+ 72	
2013	65 565	811,5	569,2	+ 242,3	+ 100	
2014 hors Mayotte	65 907	811,4	558,7	+ 252,7	+ 30	
2014 y c. Mayotte	66 130	818,6	559,3	+ 259,3	+ 32	
2015 y c. Mayotte	66 421	798,9	593,7	+ 205,3	+ 69 (p)	
2016 y c. Mayotte	66 695 (p)	783,6	593,9	+ 189,8	+ 69 (p)	
2017 y c. Mayotte	66 954 (p)	767,0 (p)	603,0 (p)	+ 164,0 (p)	+ 69 (p)	
2018 y c. Mayotte	67 187 (p)	

(p) résultats provisoires à la fin 2017. ... non disponible.

Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2014 et y compris Mayotte à partir de 2014.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

et l'Espagne. Ces cinq pays représentent 63 % de la population de l'UE. En 2016, la population allemande a augmenté de 624 000 habitants, pour s'établir à 82,8 millions d'habitants. La population du Royaume-Uni a crû de 426 000 habitants, pour atteindre 65,8 millions d'habitants. La France est en troisième position, avec une hausse de 259 000 habitants. *A contrario*, la population italienne a baissé de 80 000 habitants en raison d'un solde naturel négatif.

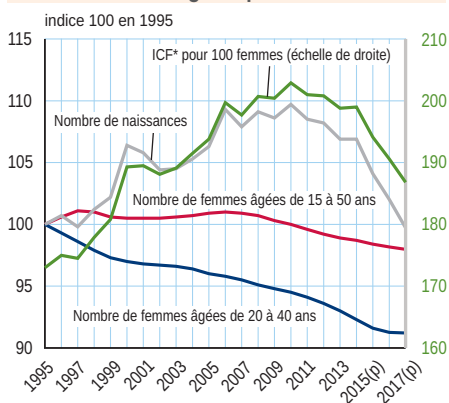
Le nombre de naissances continue de baisser

En 2017, 767 000 bébés sont nés en France, soit 17 000 naissances de moins qu'en 2016 (-2,1 %). C'est la troisième année de baisse consécutive (-15 000 naissances en 2016 et -20 000 en 2015, après leur stabilité en 2014). Cette diminution ramène le nombre de naissances en France (hors Mayotte) à son niveau de 1997 sans pour autant atteindre le point bas de 1994 (741 000 naissances hors Mayotte). Le nombre de naissances avait déjà baissé de 2011 à 2013 (-0,3 % à -1,2 %), plus légèrement qu'actuellement, en restant au-dessus de 810 000 naissances par an. Le nombre de femmes âgées de 20 à 40 ans, les plus fécondes, diminue depuis le milieu des années 1990, contribuant ainsi à la baisse du nombre de naissances. Elles sont 8,4 millions en 2017, contre 8,8 millions en 2007 et 9,3 millions en 1995 (figure 3). Leur fécondité diminue aussi et est, en 2017, le principal facteur expliquant la baisse du nombre de naissances.

1,88 enfant par femme en 2017 : la fécondité baisse

En 2017, l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF ; définitions) s'établit à 1,88 enfant par femme. Il était de 1,92 en 2016 et de 2,00 en 2014 (figure 4). Après huit années de relative stabilité, entre 2006 et 2014, où il oscillait autour de 2,00 enfants par femme, l'ICF baisse depuis trois ans.

3 Évolution du nombre de naissances, de femmes en âge de procréer et de l'ICF*



(p) résultats provisoires à la fin 2017.

* Indicateur conjoncturel de fécondité, voir définitions.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

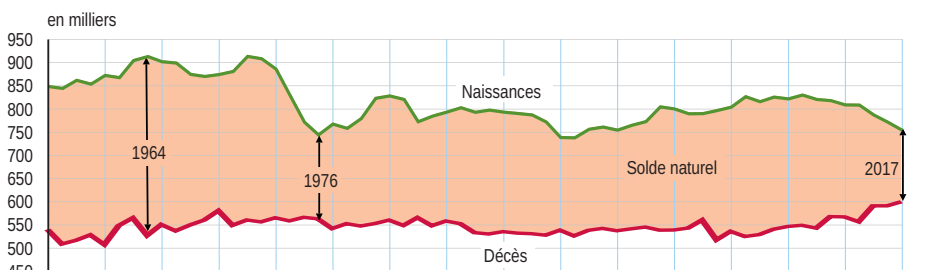
La fécondité est, comme les années précédentes, plus élevée entre 25 et 34 ans qu'aux âges plus jeunes ou plus avancés. La baisse du taux de fécondité (définitions) des femmes de 25 à 29 ans, qui a débuté dans les années 2000, s'accroît depuis 2015. En 2000, 100 femmes de ces âges donnent naissance à 13,4 enfants ; elles n'en ont plus que 12,3 en 2014 et 11,2 en 2017. La baisse du taux de fécondité des femmes de 30 à 34 ans a débuté en 2011, et s'accroît depuis 2015 : le taux passe de 13,3 enfants pour 100 femmes en 2010 à 13,1 en 2014, puis 12,7 en 2017.

La fécondité des femmes les plus jeunes (15 à 24 ans) diminue régulièrement depuis 2011. Leur taux de fécondité est passé de 3,3 enfants pour 100 femmes en 2010 à 2,4 en 2017. La fécondité des femmes de 35 à 39 ans a augmenté du début des années 1980 jusqu'en 2015. Elle est stable depuis cette date.

L'âge moyen à la maternité continue de croître régulièrement : il atteint 30,6 ans en 2017, contre 29,8 ans dix ans plus tôt.

En 2015, la France reste néanmoins le pays de l'UE dont la fécondité est la plus élevée (ICF de 1,96). Elle est suivie par l'Irlande (1,92). Comme en 2014, la Suède est en troisième position (ICF de 1,85), puis vient le Royaume-Uni (1,80). *A contrario*, les pays de l'Union européenne à la fécondité la plus faible sont quasiment tous des pays du sud de l'Europe : le Portugal (ICF de 1,31), Chypre (1,32), l'Espagne (1,33), la Grèce (1,33) et l'Italie (1,35). La Pologne constitue la seule exception (ICF de 1,32).

2 Évolution du nombre de naissances, de décès et du solde naturel depuis 1957



Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, statistiques de l'état civil.

4 Taux de fécondité par groupe d'âges

Année	Nombre de naissances pour 100 femmes					Indicateur conjoncturel de fécondité ¹	Âge moyen des mères ²
	15 - 24 ans	25 - 29 ans	30 - 34 ans	35 - 39 ans	40 - 50 ans		
2000	3,3	13,4	11,7	5,0	0,5	189,3	29,3
2002	3,3	13,0	11,6	5,2	0,6	188,1	29,4
2007	3,2	12,8	12,6	6,1	0,7	197,7	29,8
2010	3,3	12,9	13,3	6,4	0,7	202,9	29,9
2012	3,1	12,5	13,1	6,6	0,8	200,8	30,1
2013	3,0	12,4	13,0	6,7	0,8	198,8	30,2
2014 hors Mayotte	2,8	12,2	13,1	6,9	0,8	199,0	30,3
2014 y c. Mayotte	2,9	12,3	13,1	7,0	0,8	199,9	30,3
2015 (p) y c. Mayotte	2,7	11,9	12,9	7,0	0,8	195,4	30,4
2016 (p) y c. Mayotte	2,5	11,5	12,8	7,0	0,8	192,0	30,5
2017 (p) y c. Mayotte	2,4	11,2	12,7	6,9	0,9	188,3	30,6

(p) résultats provisoires à la fin 2017.

1. Pour cent femmes, voir définitions.

2. Âge calculé pour une génération fictive de femmes qui auraient à tous les âges la fécondité de l'année considérée.

Lecture : en 2017, 100 femmes âgées de 30 à 34 ans (en âge atteint dans l'année) ont eu en moyenne 12,7 enfants.

Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2014 et y compris Mayotte à partir de 2014.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

La France et l'Irlande sont ainsi les pays de l'Union européenne où la proportion de jeunes de moins de 15 ans est la plus forte en 2016 (respectivement 18,5 % et 21,9 %). Cette part est de 15,6 % pour l'ensemble de l'UE. Elle est inférieure à 14 % dans trois pays : l'Allemagne (13,2 %), l'Italie (13,7 %) et la Bulgarie (14,0 %).

Le nombre de décès augmente

En 2017, 603 000 personnes sont décédées en France ; c'est 9 000 de plus qu'en 2016, soit une hausse de 1,5 %. Le nombre de décès a tendance à augmenter depuis le début des années 2010 du fait de l'arrivée des générations nombreuses du *baby-boom* à des âges de forte mortalité. Entre 2010 et 2017, le nombre de décès en France (hors Mayotte) est passé de 551 000 à 602 000. En outre, l'épidémie de grippe hivernale débutée en fin d'année 2016 a fortement accru le taux de mortalité (définitions) des personnes âgées. Le nombre de décès a atteint un pic en troisième semaine de janvier 2017 : sur le mois, il a ainsi été beaucoup plus élevé qu'en janvier 2016 (68 000 décès contre 54 000 un an auparavant). L'épisode caniculaire du mois de juin 2017 a eu un impact limité sur la mortalité au niveau national.

L'écart d'espérance de vie entre les femmes et les hommes continue de se réduire

En 2017, l'espérance de vie à la naissance (définitions) est de 85,3 ans pour les femmes et

de 79,5 ans pour les hommes (figure 5). Après avoir reculé en 2015, elle s'est remise à progresser en 2016 pour les femmes et les hommes. Pour les hommes, cette hausse s'est poursuivie en 2017 (+ 0,2 par an). Ce n'est pas le cas pour les femmes, dont l'espérance de vie est restée stable. Elles n'ont donc toujours pas retrouvé en 2017 l'espérance de vie à la naissance qu'elles avaient en 2014. Dans l'Union européenne, en 2015, l'espérance de vie des femmes à la naissance était la plus élevée en Espagne, suivie par la France (plus de 85 ans dans ces deux pays). Pour les hommes, c'est en Suède, en Italie, en Espagne et au Luxembourg que l'espérance de vie à la naissance est la plus élevée (plus de 80 ans), la France occupant une place intermédiaire au sein de l'UE.

L'écart d'espérance de vie entre femmes et hommes continue de se réduire en France : il est de 5,8 ans en 2017, contre 7,0 ans en 2007 et 7,8 ans en 1997. Il reste toutefois important par rapport à celui d'autres pays de l'UE. En 2015, cet écart s'élevait à 6,3 ans en France, alors qu'il était inférieur à 4 ans dans six pays de l'Union européenne : les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède, Chypre, l'Irlande et le Danemark. À l'opposé, les pays où l'écart d'espérance de vie entre les femmes et les hommes est supérieur à celui de la France sont

tous des pays de l'est de l'Europe. En particulier, dans les trois pays baltes, cet écart dépasse 9 ans.

En France, l'espérance de vie à 60 ans augmente pour les hommes, mais pas pour les femmes : dans les conditions de mortalité de 2017, un homme de 60 ans vivrait encore 23,2 ans en moyenne, soit 0,1 an de plus qu'en 2016. L'espérance de vie à 60 ans pour les femmes est de 27,5 ans ; elle est stable par rapport à celle de 2016.

Le vieillissement de la population française se poursuit. Au 1^{er} janvier 2018, les personnes de 65 ans ou plus représentent 19,6 % de la population (figure 6), contre 19,2 % un an auparavant. Vingt ans plus tôt, elles ne représentaient que 15,5 % de la population. Le vieillissement de la population s'observe aussi dans l'ensemble de l'Union européenne. La proportion des 65 ans ou plus dans l'UE est passée de 16,8 % à 19,2 % entre 2006 et 2016. Elle est légèrement plus élevée qu'en France où elle est passée de 16,4 % à 18,8 %. Les pays où la part des seniors est la plus élevée sont l'Italie (22,0 %), suivie par la Grèce (21,3 %) et l'Allemagne (21,1 %) ; les pays où elle est la plus faible sont l'Irlande (13,2 %), le Luxembourg (14,2 %) et la Slovaquie (14,4 %).

Quatre Pacs conclus pour cinq mariages célébrés

En 2017, 228 000 mariages ont été célébrés, dont 221 000 entre personnes de sexe différent et 7 000 entre personnes de même sexe (figure 7).

Le nombre de mariages entre personnes de sexe différent continue de baisser (- 5 000). En 2017, parmi les mariages entre personnes de même sexe, il y a autant de mariages de couples de femmes que de mariages de couples d'hommes. La part des mariages de femmes n'a cessé de progresser depuis 2013, année de la promulgation de la loi ouvrant le mariage aux personnes de même sexe ; les femmes représentaient alors 42 % des mariages de couples de même sexe.

Depuis vingt ans, l'âge des mariés n'a pas cessé de croître pour les mariages entre personnes de sexe différent : en 2017, les hommes se marient en moyenne à 38,1 ans et les femmes à 35,6 ans (figure 8). En 1997, les hommes se mariaient en moyenne à 32,9 ans et les femmes à 30,3 ans, soit plus de 5 ans plus tôt. Pour les couples de même sexe, le constat est différent. L'ouverture mi-2013 du mariage aux conjoints de même sexe a entraîné un « effet de rattrapage », pour légaliser des unions qui auraient peut-être été contractualisées par un mariage plus tôt si cela avait été possible. En 2013, l'âge des mariés était donc élevé : 49,8 ans pour les hommes et 43,0 ans pour les femmes. L'âge au mariage diminue depuis lors. En 2017, les hommes se marient en moyenne à 44,0 ans et les femmes à 39,1 ans.

En 2016, 192 000 pactes civils de solidarité (Pacs) ont été conclus, soit 3 000 de plus qu'en 2015. Parmi eux, 7 000 ont été conclus entre des personnes de même sexe. La hausse du nombre de Pacs est continue depuis 2002 à l'exception de l'année 2011, année depuis laquelle les couples qui se marient ou concluent un Pacs n'ont plus la possibilité de signer trois déclarations de revenus différentes l'année de leur union. En 2016, quatre Pacs ont été conclus pour cinq mariages célébrés pour les couples de sexe différent. Pour les couples de même sexe, on dénombre autant de Pacs que de mariages. ■

5 Espérance de vie à divers âges et mortalité infantile

Année	Hommes					Femmes					Taux de mortalité infantile* pour 1 000 enfants nés vivants
	0 an	1 an	20 ans	40 ans	60 ans	0 an	1 an	20 ans	40 ans	60 ans	
2007	77,4	76,7	58,0	39,0	21,9	84,4	83,6	64,8	45,3	26,9	3,8
2012	78,5	77,8	59,0	39,9	22,6	84,8	84,1	65,3	45,7	27,2	3,5
2013	78,7	78,1	59,3	40,1	22,8	85,0	84,3	65,5	45,9	27,4	3,6
2014 hors Mayotte	79,2	78,5	59,8	40,6	23,1	85,4	84,7	65,8	46,2	27,7	3,5
2014 y c. Mayotte	79,2	78,5	59,8	40,6	23,1	85,4	84,7	65,8	46,2	27,7	3,5
2015 (p) y c. Mayotte	79,0	78,3	59,6	40,4	22,9	85,1	84,4	65,6	45,9	27,4	3,7
2016 (p) y c. Mayotte	79,3	78,6	59,8	40,6	23,1	85,3	84,5	65,7	46,1	27,5	3,7
2017 (p) y c. Mayotte	79,5	78,8	60,0	40,8	23,2	85,3	84,6	65,8	46,1	27,5	3,9

(p) résultats provisoires à la fin 2017. * Voir définitions.

Lecture : en 2017, l'espérance de vie des hommes de 60 ans est de 23,2 ans. Ce chiffre représente le nombre d'années restant à vivre aux hommes de 60 ans dans les conditions de mortalité à chaque âge observées en 2017.

Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2014 et y compris Mayotte à partir de 2014.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

6 Évolution de la population totale par groupe d'âges

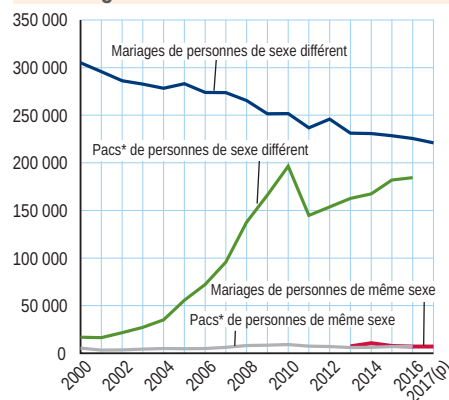
Année	Population au 1 ^{er} janvier (en milliers)					Proportion (en %)			
	Moins de 20 ans	de 20 à 59 ans	de 60 à 64 ans	65 ans ou plus	75 ans ou plus	Moins de 20 ans	de 20 à 64 ans	65 ans ou plus	75 ans ou plus
1998	15 600	32 187	2 817	9 294	4 046	26,0	58,5	15,5	6,8
2008	15 949	34 135	3 397	10 481	5 439	24,9	58,7	16,4	8,5
2010	16 011	33 997	3 873	10 732	5 659	24,8	58,6	16,6	8,8
2011	16 038	33 920	4 106	10 869	5 757	24,7	58,6	16,7	8,9
2012	16 047	33 891	4 121	11 182	5 844	24,6	58,3	17,1	9,0
2013	16 096	33 831	4 120	11 518	5 915	24,5	57,9	17,6	9,0
2014 hors Mayotte	16 173	33 768	4 093	11 873	5 992	24,5	57,5	18,0	9,1
2014 y c. Mayotte	16 293	33 860	4 096	11 879	5 994	24,6	57,4	18,0	9,1
2015 y c. Mayotte	16 360	33 752	4 082	12 227	6 072	24,6	57,0	18,4	9,1
2016 (p) y c. Mayotte	16 395	33 687	4 055	12 558	6 099	24,6	56,6	18,8	9,1
2017 (p) y c. Mayotte	16 405	33 629	4 069	12 851	6 106	24,5	56,3	19,2	9,1
2018 (p) y c. Mayotte	16 406	33 562	4 073	13 146	6 149	24,4	56,0	19,6	9,2

(p) résultats provisoires à la fin 2017.

Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2014 et y compris Mayotte à partir de 2014.

Source : Insee, estimations de population.

7 Mariages et Pacs



(p) résultats provisoires à fin 2017.

* Pactes civils de solidarité.

Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013 et y compris Mayotte à partir de 2014.

Sources : Insee, statistiques de l'état civil (mariages) ; ministère de la Justice (Pacs).

8 Âge des mariés

Année de mariage	Nombre de mariages de personnes de sexe différent	Âge moyen au mariage *		Nombre de mariages de personnes de même sexe	Âge moyen au mariage *	
		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
1997	291 163	32,9	30,3	///	///	///
2002	286 169	34,0	31,3	///	///	///
2007	267 194	35,8	33,1	///	///	///
2011	236 826	36,6	34,0	///	///	///
2012	245 930	36,7	34,0	///	///	///
2013	231 225	37,2	34,6	7 367	49,8	43,0
2014	230 770	37,5	34,9	10 522	46,2	41,4
2015	228 565	37,7	35,1	7 751	44,4	40,0
2016	225 612	38,1	35,5	7 113	44,2	39,8
2017 (p)	221 000	38,1	35,6	7 000	44,0	39,1

(p) résultats provisoires à la fin 2017. /// sans objet.

* Âge moyen calculé par moyenne simple des personnes s'étant mariées l'année considérée.

Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013 et y compris Mayotte à partir de 2014.

Source : Insee, statistiques de l'état civil.

Sources

Le **recensement de la population** sert de base aux estimations annuelles de population. Il en fixe les niveaux de référence pour les années où il est disponible. Depuis la publication des résultats relatifs au 1^{er} janvier 2006, le recensement fournit des résultats chaque année, ce qui permet un meilleur suivi des tendances d'évolution de la population à moyen terme. Pour les années 2016 et suivantes, les estimations de population sont provisoires. Elles sont réalisées en actualisant la population du dernier recensement de 2015 grâce à des estimations, d'une part, du solde naturel et, d'autre part, du solde migratoire.

Jusqu'en 2017, le recensement est resté quinquennal à Mayotte, dont la transformation en département d'outre-mer date du 31 mars 2011. Aussi, pour ce département, l'Insee réalise des estimations de population au 1^{er} janvier à partir des recensements disponibles. Le dernier recensement a eu lieu en 2017 et a donné lieu à des révisions des données de population depuis 2014.

Les **statistiques d'état civil** sur les naissances, les mariages et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee. Pour 2017, il s'agit d'une estimation provisoire. Les statistiques concernant le pacte civil de solidarité (Pacs) sont fournies par le ministère de la Justice.

Jusqu'en 2005, le solde migratoire était évalué à partir d'une combinaison entre données administratives de l'année et

report des tendances passées, appréciées à partir des recensements. Depuis que le recensement est annuel (2006), le solde migratoire est mesuré indirectement par différence entre l'évolution de la population mesurée à deux recensements successifs et le solde naturel de l'année déduit de l'état civil : on parle alors de solde migratoire apparent. Les évolutions de ce solde migratoire apparent peuvent refléter des fluctuations des entrées et des sorties, mais également l'aléa de sondage du recensement. Le dernier recensement disponible étant celui du 1^{er} janvier 2015, les soldes migratoires de 2015, 2016 et 2017 doivent être estimés autrement. Le solde de 2015 est estimé par la moyenne des trois derniers soldes apparents définitifs (2012, 2013 et 2014). Ce solde est reporté pour 2016 et 2017 de façon provisoire.

Les données sur l'Union européenne sont celles publiées par Eurostat.

Définitions

Le **solde naturel** (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

Le **taux de fécondité** à un âge donné (ou pour une tranche d'âges) est le nombre

d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité (ICF)** est la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Cet indicateur peut être interprété comme le nombre moyen d'enfants qu'aurait une génération fictive de femmes qui connaîtraient, tout au long de leur vie féconde, les taux de fécondité par âge observés cette année-là. Il est généralement exprimé en « nombre d'enfants par femme ». C'est un indicateur synthétique des taux de fécondité par âge de l'année considérée.

L'**espérance de vie à la naissance** est égale à la durée de vie moyenne d'une génération fictive qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée. C'est un indicateur synthétique des taux de mortalité par âge de l'année considérée.

Le **taux de mortalité** est le rapport du nombre de décès de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Le **taux de mortalité infantile** est le rapport entre le nombre d'enfants décédés avant leur premier anniversaire et l'ensemble des enfants nés vivants.

Bibliographie

- Beaumel C., Bellamy V., « La situation démographique en 2015 », *Insee Résultats*, juin 2017.
- Bellamy V., « Un vieillissement plus marqué en Allemagne qu'en France ou au Royaume-Uni », *Insee Focus* n° 88, juin 2017.
- Bellamy V., « 594 000 personnes décédées en France en 2016, pour un quart d'entre elles à leur domicile », *Insee Focus* n° 95, octobre 2017.
- Bellamy V., « Les 784 000 naissances de 2016 ont eu lieu dans 2 800 communes », *Insee Focus* n° 92, août 2017.
- « Équipes de surveillance de la grippe. Surveillance de la grippe en France, saison 2016-2017 », *Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire*. 2017;(22):466-75.
- Santé publique France, « Synthèse caniculaire - Bilan national de l'impact sur la santé de l'épisode du 17 au 25 juin 2017 », 27 juillet 2017.

Direction Générale :
18, bd Adolphe-Pinard
75675 PARIS CEDEX 14
Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavemier
Rédacteur en chef :
E. Nauze-Fichet
Rédacteurs :
J.-B. Champion, C. Collin,
C. Lesdos- Cauhapé, V. Quénechdu
Maquette : RPV
Impression : Jouve
Code Sage IP181683
ISSN 0997 - 3192
© Insee 2018

- **Insee Première** figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques?collection=116>

- Pour recevoir par courriel les avis de parution (50 numéros par an) :

<https://www.insee.fr/fr/information/1405555>

Pour vous abonner à **Insee Première** et le recevoir par courrier :

<https://www.insee.fr/fr/information/2537715>

